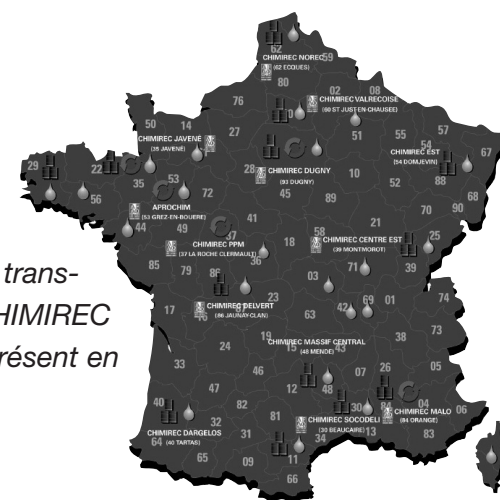


COLLECTER, TRIER, VALORISER



Pour vos Déchets Industriels Dangereux, Exigez l'expertise CHIMIREC ! LA FORCE D'UN GROUPE NATIONAL ET INDÉPENDANT

Spécialiste de la collecte et du traitement de déchets industriels issus de tous secteurs d'activités (administrations, automobile, collectivités, transport, aéronautique, énergie, BTP, chimie, pharmacie...), le Groupe CHIMIREC est un groupe familial et indépendant présidé par Jean FIXOT. Il est présent en France, en Pologne et en Turquie.

LES SERVICES PROPOSÉS



- diagnostic déchet sur site
- mise à disposition de contenants pour le tri sélectif
- collecte, regroupement et pré-traitement de déchets
- valorisation

DES IMPLANTATIONS RÉGIONALES POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le Groupe CHIMIREC dispose de 31 implantations géographiques offrant un service quotidien de proximité et comprenant :

- 15 plates-formes de collecte, regroupement et pré-traitement
- 11 centres de transit
- 5 centres de traitement mettant en œuvre des filières spécifiques : valorisation des filtres à huile, régénération des solvants et liquides de refroidissement, traitement des déchets souillés par le PCB, recyclage des huiles claires, traitement des résidus aqueux

Ses 731 collaborateurs intègrent 95 technico-commerciaux à l'écoute permanente des besoins des industriels, des collectivités et du monde automobile en matière de collecte et de traitement des déchets issus de leur activité.



Plate-forme de collecte et de regroupement de Javené qui intègre l'unité de valorisation des filtres à huile

QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT : UN TRIPLE ENJEU



Depuis 2001, le Groupe CHIMIREC est activement engagé dans une démarche de triple certification. Celle-ci vise à couvrir l'ensemble du cycle de vie des déchets industriels pris en charge, et s'applique à l'ensemble des sites et domaines d'intervention proposés par le Groupe.

Aujourd'hui, plus de 80 % du personnel travaille sur un site certifié par l'AFAQ.

JUIN 2008

n° 17

édito

par Maurice THÉAUD
Président



C'est maintenant une habitude et je sais que vous l'appréciez, le 17ème numéro de notre journal vient conclure l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue en Bretagne le 5 juin dernier.

Jean FIXOT et l'ensemble de ses collaborateurs ont chaleureusement accepté de nous recevoir sur leur site industriel breton.

Cette année encore, les échanges ont été nombreux et instructifs et les interventions fort enrichissantes.

Ce dix-septième numéro reprend les temps forts qui ont ponctué notre réunion. Dans un premier temps, vous m'avez renouvelé votre confiance en me réélisant Président de notre Réseau. C'est avec un immense plaisir que j'ai accepté cette difficile tâche dans un contexte économique très rude pour nos entreprises familiales (coût des énergies, concurrence accrue dans le secteur de la gestion des

le journal des PME du déchet

GROUPEMENT NATIONAL DES P.M.E. DU DECHET ET DE L'ENVIRONNEMENT
Siège : Fahineuc - BP. 6 - 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND
Tél. 02 99 09 52 96 - Fax 02 99 09 48 44
E.mail : contact@groupement-pme-dechet.org
Site internet : www.groupement-pme-dechet.org

La gestion des déchets dangereux à l'honneur



LA RÉUNION À JAVENÉ

- RAPPORT MORALpage 2
- ÉLECTIONS.....page 2
- RÉUNIONS RÉGIONALES.....page 2
- ACHAT MUTUALISÉpage 2
- ASSEMBLÉE PLÉNIÈREpage 3
- VEILLE RÉGLEMENTAIRE.....page 3
- CHIMIREC.....page 4

suite de l'édito

déchets). Je vais donc m'attacher une nouvelle fois à porter haut les valeurs de nos entreprises.

Cela fait un an, que nous avons recruté François DUVAL qui continue son travail de prospection afin d'étoffer notre Réseau. Les administrateurs et moi-même nous apercevons que c'est tâche semble plus ardue qu'il n'y paraissait. En conséquence, et suite aux diverses conversations que j'ai pu avoir avec plusieurs de nos adhérents, nous avons décidé de travailler sur l'image de notre Groupement et sur la communication.

L'assemblée a d'ailleurs voté le budget qui nous permettra de réaliser entre autre la refonte du site internet. La société retenue par appel d'offres est OBEA Communication dont les bureaux sont situés à Paris.

Nous attendons beaucoup de choses de cette agence et espérons vivement qu'elle nous apportera de précieux conseils afin de répondre à notre objectif premier qui est, bien entendu, de faire connaître et reconnaître le savoir-faire de nos petites et moyennes entreprises.

Compte tenu de ce qui précède, je tiens à rappeler une fois encore que notre Réseau ne peut avancer que si chaque adhérent s'y implique. Je compte donc sur vous.

Dans le même esprit, nos rencontres régionales et les réunions de nos groupes de travail se poursuivent et nous participeront en fin d'année au salon des Maires et à Pollutec Lyon.

LA RÉUNION à JAVENÉ L'ESSENTIEL

RAPPORT MORAL

Le Président a retracé l'activité du Groupement depuis la dernière assemblée qui s'était tenue en Auvergne, avec le concours de la société MOULIN. Il s'est d'autre part félicité du bilan financier de l'année écoulée qui se solde avec un résultat excédentaire.

ÉLECTIONS

Cette année, conformément aux statuts, l'assemblée a procédé au renouvellement de 4 postes d'administrateurs. Le Président a tenu à remercier Roger FAVRE pour son implication depuis le début de l'aventure du Groupement des Indépendants. En effet, Mr FAVRE n'a pas souhaité renouveler son mandat au conseil d'administration mais restera actif au sein de l'Association. De même Mr Philippe LEBLANC n'a pas souhaité se représenter mais le président a tenu à le remercier ainsi que Mr Joël Séché pour leur fidélité aux valeurs du GNP MED. Au terme du scrutin, les mandats de Mr THEAUD et Mr LELY ont été renouvelés. Mr Laurent DUPON (société SIBUET) et Mr Jean-Marc RIEGER (Société CHIMIREC) intègrent quant à eux le conseil d'administration.

L'association compte 60 membres actifs. Depuis la précédente assemblée, trois entreprises ont quitté le Groupement mais cinq autres sont venues rejoindre le Réseau des Indépendants.

RÉUNIONS RÉGIONALES

Compte tenu des discussions qui avaient animées la réunion de novembre dernier, le GT Concurrence s'est réuni afin de travailler sur le cahier des charges pour le choix d'une agence de communication.

Le groupe de travail stockage a de nouveau rencontré le Ministère de l'Environnement en décembre. Comme à l'accoutumée, un état des lieux des textes sur l'activité stockage a ainsi été réalisé. Cette rencontre annuelle avec les services du Ministère permet à nos entreprises, en marge des actions de la FNADE, de démontrer les points de vue des PME du Réseau.

Le GT Affaires sociales, en raison du départ en congé maternité de Guénola GASCOIN,

ne s'est pas réuni au cours du 1er semestre 2008. Cependant, les échanges dus aux négociations de la branche et diverses interrogations ont été maintenus et ont permis aux adhérents de s'exprimer. A la demande de l'Assemblée, des synthèses seront régulièrement envoyées aux adhérents. Le calendrier des prochaines réunions n'étant pas encore entériné au moment de l'impression de ce numéro, chaque adhérent recevra par courrier et/ou mail les dates à retenir...

CENTRALE D'ACHAT

Une action a été menée pour connaître les besoins des adhérents en fil de fer nécessaire pour la mise en balle. La récupération des informations à travers un questionnaire a été satisfaisante. Elle a permis à François DUVAL de connaître les quantités et les catégories de fil de fer utilisées. Une négociation a été amorcée avec les fournisseurs. Malheureusement, pour des raisons liées aux problèmes d'approvisionnement en métaux, ils ne souhaitent pas, à l'heure actuelle, consentir à une réduction significative du coût en fonction des volumes.

SALONS PROFESSIONNELS

Cette année, le Groupement sera présent au :

SALON des MAIRES et des COLLECTIVITES LOCALES (SMCL)

Les 25, 26 et 27 novembre 2008 - Porte de Versailles à PARIS - Stand Hall 3 - M 65

SALON POLLUTEC

Du 2 au 5 décembre 2008 à Eurexpo à Lyon

Le Groupement réitère sa participation à ces deux salons. En raison du bon écho de la mise en place d'un stand corporate, le Groupement réitère ce nouveau concept de stand qui renforcera la cohésion et la notion de réseau avec un espace se voulant plus convivial.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

La veille de l'ouverture du salon des maires, le 24 novembre 2008, une seconde assemblée générale sera organisée.

LA RÉUNION à JAVENÉ L'ESSENTIEL

Le Président a cependant rappelé que la participation des adhérents à ce second rendez-vous annuel allait garantir ou non sa pérennité.

ASSEMBLEE PLÉNIÈRE

Pour cette réunion, les administrateurs ont demandé à François DUVAL de présenter le projet de communication défini avec la société OBEA - agence de communication parisienne retenue pour travailler sur la mise en place, dans un premier temps, des supports de communication pour le GNP MED. Puis, F. DUVAL a dévoilé la volonté de créer un annuaire des adhérents du GNP MED, document qui pourra être un vecteur de synergies futures.

Le Président avait par ailleurs convié Me Frédéric MARCHAND pour une intervention axée sur les Marchés Publics. Pour le secteur de la gestion des déchets, les marchés publics sont de plus en plus complexes. Aussi, le Président a fortement insisté pour que la majorité des entreprises se mobilisent sur ce sujet. Au vue de l'intérêt que suscitait ce thème, un programme de formations ciblées va être établi et proposé aux adhérents courant du dernier trimestre 2008 et du 1er trimestre 2009.

Comme à l'accoutumée, la parole a ensuite été laissée aux Elus locaux. Le Député d'Ille-et-Vilaine, Mr Thierry BENOIT a tenu à féliciter le Président THEAUD pour son engagement dans l'association. Il a également souligné la difficulté pour les PME du secteur à monter et réaliser des dossiers d'unités de traitement. Mais, selon le député, c'est aux politiques et aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités. Pour M. BENOIT, dans la filière de la gestion des déchets, c'est au législateur de « sensibiliser le public sur une société qui crée du déchet ». C'est également le rôle des parlementaires d'offrir la possibilité aux initiatives privées et publiques de voir le jour.



Mr THEAUD au centre, entouré de Mr GAUTHIER, Sous préfet du Pays de Fougères et de Thierry BENOIT, député de la circonscription de Fougères



Bertrand VIVIER, responsable du site de Javené lors de la visite du laboratoire

A l'instar de Mr BENOIT, le sous-préfet, Mr Guy GAUTHIER rappelle que les PME sont au centre de la vie économique locale et nationale ; que le rôle de l'état et du corps des préfets et sous-préfets est de soutenir les projets privés. L'Etat a pour mission de coordonner les débats et trancher quand cela s'avère nécessaire.

La journée s'est poursuivie sous le soleil breton par la visite du site industriel de regroupement, pré-traitement des déchets dangereux. Les participants ont entre autre apprécié la visite de l'unité de traitement des filtres à huiles usagés, la collecte des huiles noires étant l'activité historique du Groupe CHIMIREC.

LE POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

Voici quelques textes réglementaires parus dernièrement au Journal Officiel. (liste non exhaustive)



Ministère

Depuis le Grenelle de l'environnement, l'ancien MEDAD est devenu MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire) avec un ministre d'Etat et 4 secrétaires d'Etat. Parmi les grands changements, on peut noter, au niveau régional, par circulaire du 15 mai 2008, la création des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui résultent de la fusion des DIREN, DRIRE et DRE. De même au niveau départemental, les DDAF et DDE qui fusionnent en DDEA (Directions Départementales de l'Équipement et l'Agriculture) qui formeront l'axe essentiel des futures directions départementales des territoires.

Tva à taux réduit

Bercy a publié dans son bulletin officiel du 14 février 2008 une instruction relative aux conditions d'application du taux réduit de TVA pour les activités de balayage des caniveaux et des voies publiques (DB 3 C-1-08). Ce texte vient préciser les opérations éligibles ou non au taux de TVA réduit (article 279 alinéa k du Code général des Impôts).

Social

Par avenant du 23 mai 2008, le point de la CCNAD (convention déchet) a été revalorisé de 3.1% passant ainsi à 13,26% au 1er mai 2008. Par ailleurs, en ce qui concerne le transfert des salariés dans le cadre du changement de titulaire d'un marché public, le SNAD et les partenaires sociaux ont signé deux accords : l'avenant 24 prolonge l'accord du 13 décembre 2005 qui reste applicable jusqu'au 30 juin 2009 sous réserve de l'extension de l'avenant 23 qui fixe quant à lui, les futures modalités de transfert.

Installations classées - DEEE

L'arrêté du 12 décembre 2007 crée la rubrique 2711 intitulée « Transit, regroupement, tri, désassemblage, remise en état d'équipements électriques et électroniques mis au rebut ».

DEEE

Renouvellement des 4 éco-organismes en charge de la filière des DEEE : Eco-système, Recylum, Ecologic, ERP et de l'OCAD3E (arrêtés des 19 et 20/12/2007).

Installations de compostage

L'arrêté du 22 avril 2008 a été publié le 17 mai

2008 au Journal Officiel. Cet arrêté fixe les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les installations de compostage ou de stabilisation biologique aérobie soumises à autorisation en application du titre 1er du livre V du code de l'environnement. Sont visées par cette réglementation les installations ICPE répondant aux rubriques 167c, 322-B3, 2170 et 2730.

Sous-produits d'Animaux - Règlement 1774/2002

L'arrêté du 28 février 2008 relatif aux modalités de délivrance de l'agrément sanitaire et de l'autorisation des établissements visés par le règlement n°1774/2002 du 3 octobre 2002 a été publié le 7 mars 2008.

Cet arrêté précise l'obtention d'agrément définitif, les renseignements concernant l'identification de l'établissement et les pièces à fournir dans le dossier de demande d'agrément.

Déclaration des émissions polluantes (E-PRTR)

Arrêté du 31 janvier 2008 relatif au registre et à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets

Ce nouvel arrêté concerne les exploitants d'installations de stockage, d'incinération de déchets et de compostage dès 2008.